

**Manuscrit 32 (K28)**  
**Lettre de Nicéphore Niépce à Claude Niépce**  
**8 octobre 1824**

Au Gras, le 8 8<sup>bre</sup> 1824

. Mon cher ami

. Nous avons eu le plaisir de recevoir, dimanche passé, ta très-chère lettre du 28 Septembre<sup>1</sup>./ Dans le laps de tems qui s'est écoulé depuis ma réponse, la France s'est vue en deuil par la mort/ de son Roi, Louis le désiré. En attendant que la postérité lui rende une justice qu'il ne faut/ pas toujours, dans les circonstances où nous sommes, se flatter d'obtenir sans partage de tous/ les contemporains ; nous unissons bien sincèrement nos regrets aux tiens, mon cher ami, de même/ qu'à ceux de toutes les personnes qui voient dans la paix et la prospérité publique les plus beaux/ titres de gloire dont un souverain puisse être jaloux. Charles X qui vient de monter sur le trône, se/ montre déjà digne de remplacer son auguste frère : il n'aspire qu'au bonheur de la France dont/ il sera bientôt l'idole ; et c'était le plus sûr moyen de la consoler de la perte qu'elle vient/ d'essuyer. Nous répéterons donc avec toi, mon cher ami : Mort le Roi, Vive le Roi !<sup>2</sup>/

Dans ma dernière lettre<sup>3</sup> je te témoignais quelque incertitude sur le résultat de/ l'application de l'acide à mes épreuves sur pierre et malheureusement je ne me trompais pas<sup>4</sup>./ L'acide a gravé, quoique faiblement, certaines parties du paysage ; mais celles qui auraient dû l'être/ d'avantage comme étant moins éclairées, n'ont point été attaquées. J'attribue ce contretems à deux/ causes que je ne pourrais t'expliquer, mon cher ami, sans m'exposer à en dire trop ou trop peu./ L'ingénieuse idée que tu as bien voulu me suggérer dans ton avant-dernière réponse<sup>5</sup> serait sous/ ce rapport très-propre à remplir mon objet, s'il était possible de rendre l'image plus lumineuse/ à son foyer, sans nuire à l'obscurité intérieure<sup>6</sup> qui est également nécessaire : c'est une difficulté/ que tu jugeras peut-être comme moi à peu près insurmontable. Mais l'expérience m'a mis à/ portée de connaître que l'effet est d'autant plus sensible que le fond sur lequel l'image se peint/ est plus blanc<sup>7</sup> ; d'où il résulte que les pierres de cette couleur-là seraient bien préférables aux/ autres ;/

mais je n'en ai point, et je ne sais où l'on pourrait s'en procurer qui eussent d'ailleurs les autres/ qualités requises. Au reste avec un peu plus de tems je puis obtenir le même effet ; ainsi le mal, //

de quelque cause qu'il provienne, n'est pas sans remède. La partie la plus essentielle du problème/ est entièrement résolue<sup>8</sup> ; et quant à la difficulté que présente l'application de l'acide, j'espère/ bien, mon cher ami, en venir à bout avant la mauvaise saison, à moins que le vent et la pluie qui/ depuis plusieurs jours m'empêchent de rien faire ne se prolongent jusqu'à la fin de l'automne ;/ ce qui serait encore bien plus malheureux pour les vendanges et les semailles.../

. Du 8, au soir. Notre intérêt commun et le plus pressant m'oblige de te faire connaître/ de suite, mon cher ami, ce qui vient de nous arriver. C'est une chose bien fâcheuse pour nous,/ mais à laquelle il fallait nous attendre tôt ou tard. Messieurs Coste<sup>9</sup> voyant que nos affaires/

<sup>1</sup> Cf. Lettre du 28 septembre 1824, ASR.

<sup>2</sup> Charles X venait de succéder à son frère Louis XVIII, mort le 16 septembre 1824.

<sup>3</sup> Cf. Lettre du 16 septembre 1824, ASR.

<sup>4</sup> Nicéphore rencontre toujours des difficultés pour graver sur pierre. En effet, l'acide qu'il utilise n'attaque que de très fines couches de bitume de Judée. La morsure n'est donc pas proportionnelle à l'épaisseur du vernis ce qui empêche le rendu correct des demi-teintes et rend pratiquement impossible la gravure des images réalisées à la chambre noire.

<sup>5</sup> Cf. Lettre du 3 septembre 1824, MNN : « *il serait possible je presume d'augmenter l'intensité de l'image en la recevant réfléchie d'une glace qui la communiquerait ensuite à la C.O. C'est une idée qui m'est venuë, et que tu auras eu surement, mon cher Ami, avant moi* ».

<sup>6</sup> De la chambre noire.

<sup>7</sup> En effet, un support peu absorbant (blanc) ou réfléchissant (miroir) renvoie la lumière reçue qui traverse ainsi deux fois la couche photosensible et l'insolubilise donc d'autant plus rapidement.

<sup>8</sup> Cf. Lettre du 16 septembre 1824, ASR : « *j'ai la satisfaction de pouvoir t'annoncer enfin, qu'à l'aide du perfectionnement de mes procédés je suis parvenu à obtenir un point de vue tel que je pouvais le désirer, et que je n'osais guère pourtant m'en flatter, parce que jusqu'ici je n'avais eu que des résultats fort incomplets. Ce point de vue a été pris de ta chambre du côté du Gras ; et je me suis servi à cet effet de ma plus grande C.O. et de ma plus grande pierre. L'image des objets s'y trouve représentée avec une netteté, une fidélité étonnantes, jusque dans ses moindres détails, et avec leurs nuances les plus délicates* ».

de Londres ne se terminent point malgré toutes <sup><les></sup> assurances que nous leur avons données/ jusqu'ici viennent de nous prévenir qu'il serait possible qu'ils eussent besoin de leurs fonds/ à l'échéance de nos effets ; qu'ils ne pourraient alors consentir à un renouvellement, et qu'ils/ exigeraient le remboursement intégral des 41 560 francs que nous leur devons maintenant,/ compris les 6000 francs de la dernière lettre de crédit. Je ne chercherai point à aggraver/ notre position, mon cher ami, par le détail des funestes conséquences qui résulteraient pour/ nous tous et pour moi en particulier d'une pareille chose si elle arrivait. Comment trouver/ à emprunter lorsque tous nos biens sont grévés d'inscriptions, et que nous allons être dans/ le cas de renouveler un de nos emprunts de Lyon ? Nos dettes s'élèvent déjà à plus de/ cent-milles francs ; et si par malheur on venait à nous exproprier, toute notre fortune/ y passerait. Il ne faut plus nous faire illusion, mon cher ami ; l'alternative ou nous/ sommes aujourd'hui doit nous déssiller les yeux et nous déterminer enfin à prendre/ un parti. L'échéance de nos effets arrive le 31 Décembre prochain, ce qui fera encore deux/ mois et demi lorsque tu recevras ma lettre. Si tu n'avais que des probabilités de succès à/ l'égard de tes deux découvertes<sup>10</sup>, tu penserais sans doute comme moi, que ce que nous aurions/ de mieux à faire dans la circonstance présente serait de nous en tenir là, et de nous hâter/ de vendre pour nous libérer ; mais dans ta précédente réponse du 3 7<sup>bre</sup><sup>11</sup> tu nous dis, mon cher ami, //

que quant au mouvement de va-et-vient, le succès en est assuré, et qu'ainsi nous devons être/ bien tranquilles. Comme cette première machine est d'une exécution beaucoup moins difficile que/ l'autre<sup>12</sup>, et d'ailleurs très-avancée, nous te conjurons donc, mon cher ami, vu notre position critique,/ d'employer pour l'achever les deux mois et demi dont tu peux encore disposer jusqu'à l'échéance./ Je t'y sollicite personnellement avec d'autant plus d'instance, que je pressents toute l'étendue de la/ difficulté que tu as à surmonter, et qu'il est à craindre que les résistances n'absorbent l'excédent de/ force sur lequel tu parais compter. Si ton attente se trouve encore trompée, je te le demande en/ grâce, ne vas pas plus avant pour le moment. Ton esprit fatigué reprendra de nouvelles forces en/ se portant sur un autre objet, et l'heureux succès qui doit le couronner te permettra du moins/ de reprendre avec plus de zèle et de satisfaction, le travail dont tu t'occupes. Plût à Dieu q[ue tu]/ t'y fusses déterminé plus tôt ! Quand on est malheureusement entre les mains de ses créanciers il/ n'y a pas à badiner ; tu vois donc, mon cher ami, qu'il y a ici force majeure ; ainsi tu peux [te]/ prévaloir de ma lettre car on ne peut rien opposer à des raisons aussi péremptoires que celles dont/ nous nous appuyons et que nous soumettons à ton jugement avec confiance, bien persuadés qu'/ après les avoir pesées dans ta sagesse, tu prendras la détermination la plus propre à nous/ rassurer sur le danger de notre position actuelle. Il n'est que trop réel, mon cher ami ; et le calme/ que j'affecte ne doit pas te faire illusion sur ce que j'éprouve, sur ce que nous éprouvons tous de/ pénible dans ce moment<sup>13</sup>. Puisse ta prochaine lettre nous apprendre ou que tu es heureusement/ parvenu à résoudre la dernière difficulté que tu avais à surmonter, ou que tu t'es enfin décidé/ à terminer ton mouvement de va-et-vient !<sup>14</sup> En attendant, reçois, mon cher ami, tant de la part/ de ma femme que de celle de ton cher neveu et de la mienne nos embrassemens les plus affectueux/ ainsi que l'assurance des tendres sentimens que nous t'avons voués pour la vie./

. Toutes les personnes de ta connaissance, parens ou amis et tous nos gens me prient d'être/ leur interprète auprès de toi, mon cher ami. reçois aussi les caresses accoutumées de la bande/ joyeuse. Je finis à la hâte pour que le départ de ma lettre ne soit pas retardé./

[Angleterre/](#)  
[://: Monsieur,/](#)  
[Monsieur Niépce aîné,/](#)  
[chez Monsieur-Piper-Barges-Builder/](#)

---

<sup>9</sup> Les Coste (« père et fils » puis « frères ») faisaient partie des principaux créanciers des Niépce. Leur nom apparaît pour la première fois en 1819 (cf. Lettre de Claude à Nicéphore du 10 septembre 1819, MNN) et pour la dernière fois fin 1829 (cf. note manuscrite de Nicéphore datée du 21 décembre 1829 sur une lettre de Daguerre du 9 de ce même mois, ASR). Antoine Coste, maire de Chalon-sur-Saône de 1819 à 1821, avait quatre fils : Ferdinand, Théodore (banquier à Chalon), Jules et Pierre-Léon. Voir à ce sujet : PJ p.311.

<sup>10</sup> Le mouvement perpétuel de rotation circulaire et le mouvement perpétuel de va-et-vient.

<sup>11</sup> Cf. Lettre du 3 septembre 1824, MNN.

<sup>12</sup> Celle du mouvement perpétuel de rotation circulaire.

<sup>13</sup> Totalement désespéré, Nicéphore cède ici à la panique et tente vainement de convaincre son frère d'abandonner ses travaux stériles et de tenter d'achever ceux qu'il prétend avoir pratiquement terminés. Malgré le ton plus qu'alarmiste de cette lettre et le désarroi de son frère, Claude continuera de retarder l'achèvement de ses travaux jusqu'à son décès 4 ans plus tard.

<sup>14</sup> C'est ici la première fois que Nicéphore adresse des reproches aussi directs à son frère.

à Hammersmith ;/  
Hammersmith/  
Middlesex/  
Angleterre/

<Cachets postaux>  
P. 70 P. – CHÂLONS-SUR-SAÔNE  
F.P.O – OC 14 – 1824  
12 NOON 12 – OC 14 – 1824  
4 EVEN 4 – 14 OC – 1824

<De la main de Claude Niépce>  
Repondu le 22 octobre 1824<sup>15</sup>

---

<sup>15</sup> Cf. Lettre du 22 octobre 1824, MNN.